

PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

RAPPORTS PERIODIQUES

SECTION II : ETAT DE CONSERVATION DE BIENS SPECIFIQUES DU PATRIMOINE MONDIAL

II.1. Introduction

- 101- République du Bénin
- 102- Palais royaux d'Abomey
- 103- Localisation : Abomey/ Département du Zou
latitude : 7° 11' Nord
longitude : 1° 59' Est
- 104- le 06 décembre 1985
- 105- Direction du Patrimoine Culturel
- 106- BOCCO Jules
Cotonou B.P 03-2103
République du Bénin
229-303219
- 107- Juin 2000
- 108- BOCCO JULES
Directeur du Patrimoine Culturel

II.2. Déclaration de valeur

II.2.1 Données au moment de l'inscription

2.11

- a) Sous les douze rois qui se succédèrent de 1625 à 1900, le Royaume d'Abomey s'affirma comme l'un des plus puissants de la côte occidentale de l'Afrique. Une forte cohésion ethnique, linguistique et culturelle - la majorité de la population est constituée par des Fons – une organisation sociale très hiérarchisée, l'énorme puissance militaire et économique des souverains furent les fondements de cette remarquable stabilité politique. Deux étapes marquent

les progrès de la puissance des rois d'Abomey. Sous Agadja (1708 – 1740), qui leva une puissante armée comprenant un contingent de guerrières, c'est la conquête d'Ouidah. Quoique isolé du reste du royaume, ce port devient alors la plaque tournante du commerce des esclaves, érigé en monopole royal. Sous Guézo (1818-1858), c'est l'apogée du Dahomey, comme le nomment alors les nombreux voyageurs qui visitent Abomey et sont frappés par l'éclat de la cour et le faste des cérémonies.

Du royaume disparu au début de ce siècle, témoigne, au cœur de la ville d'Abomey le site étendu (40 hectares) qui abrita les douze palais royaux construits par les souverains successifs, de Dakodonou à Agoli-Agbo. Cet ensemble comprend deux zones distinctes : la zone des palais ou zone principale et, au nord/nord-ouest de celle-ci, la zone du palais d'Akaba. Toutes deux sont encloses de murs d'enceinte en pisé partiellement conservés.

A l'intérieur de ces enceintes très lâches, les zones d'habitation ne représentent qu'un espace limité. A l'exception d'Akaba (1685-1708) qui a bâti dans un enclos particulier (zone 2) son palais et sa case à étage, tous les rois d'Abomey ont occupé, en effectuant une rotation, la moitié est de l'enclos royale, où sont conservés les vestiges les plus denses de trois siècles d'histoire : ruines du palais et de la case à étage d'Agadja ; tombeaux royaux de Tégbessou (1728-1774), Kpengla (1774-1789) et d'Agonglo (1789-1797) ; ensemble des palais du XIXème siècle de Guézo et de Glèlè, abritant le Musée et le village artistique, partie du palais de Béhanzin (1889-1894) au sud. Quelques cases, encore habitées par les descendants des familles royales, qui assurent l'entretien des tombeaux et des sanctuaires, subsistent au milieu de petites parcelles de terrain cultivées et d'une végétation clairsemée.

Les palais royaux d'Abomey présentent des constantes de structures. A l'intérieur de l'enceinte, chaque palais est entouré de murailles propres et s'articule autour de trois cours : la cour extérieure ou « Kpododji », cadre des cérémonies rituelles et des parades militaires, la cour intérieure, la cour privée, donnant accès à la résidence du roi et des reines. Les matériaux n'ont guère varié : pisé latéritique des murs d'enceinte et des murs des « Adjalala », vastes cases rectangulaire pouvant atteindre 35 m de longueur, teck, iroko ou bambou ou des charpentes, paille des couvertures.

Ces matériaux traditionnels, particulièrement vulnérables aux intempéries, expliquent l'état de dégradation générale du site, déjà signalé en 1911, par Waterlot qui fit un relevé des célèbres bas-reliefs polychromes des palais de Guézo et de

Glèlè, mais récemment et tragiquement aggravé par les tornades de 1975, 1977 et 1984.

212- Critères culturels III et V

214- L'ICOMOS insiste sur la perte irréparable que constituerait pour l'humanité la disparition des palais royaux d'Abomey, dignes de figurer sur la Liste du patrimoine Mondial au titre des critères III et V, mais juge cette mesure serait dérisoire si elle ne s'accompagnait pas d'une inscription sur la Liste du Patrimoine en péril et de mesures appropriées de conservation.

Si une restauration attentive ne corrige pas rapidement les erreurs commises au cours des dernières années (bétonnages inconsidérés modifications de la hauteur des murs, de la pente et du débord des toits, substitution de tôle ondulée à la paille des couvertures), les palais d'Abomey n'offriraient plus qu'un témoignage truqué et irrecevable sur un des plus grands royaumes de l'Afrique.

II.2.2 Actualisation de la déclaration de valeur

221 – oui

222- non

224- oui

225- oui

226- non

II.3. Déclaration d'authenticité/d'intégrité

31- Les valeurs qui ont permis l'inscription du site sur la liste du patrimoine mondial sont maintenues. L'authenticité des palais royaux d'Abomey est liée à leur fonction, à leur histoire et à l'évolution culturelle, technique et sociale de la société aboméenne.

32- Non

33- Non

36- Oui

II.4 Gestion

II.4.1 Cadre juridique et institutionnel

411 Propriété : Etat- région

412 Le site est protégé par la loi

413 L'Etat sensibilise et assiste techniquement les populations pour la protection de leur bien. L'Etat donne aussi des subventions pour l'aménagement du bien. Un acte préfectoral protège le site. Les autorités locales participent à la protection et à l'entretien.

416 Des mesures de prévention de risques afin de garantir de meilleures conditions de sécurité et de conservation des vestiges.

II.4.2 Gestion et planification

421 Sur le site, dans la région et depuis l'administration centrale

422 Le mode de propriété n'a pas varié. Il est patrimoine national

423 Le site est protégé par l'ordonnance n° 35 en cours d'actualisation.

424 L'entretien, la restauration et la formation du personnel en charge du site.

425 Les limites du site sont bien définies(voir plan de délimitation).

426 L'Etat assure les salaires, les frais d'électricité, de téléphone et d'eau . Il assure aussi la formation des agents.

427 Il y a le plan de délimitation du site des palais royaux réalisé en 1985

429 Le plan de conservation des palais royaux d'Abomey élaboré en 1999.

II.3. Plan de gestion du site et déclaration des objectifs

4301 Oui

4303 Oui. « Une gestion opérationnelle, transparente, participative et dynamique doit être mise en place ». A cet effet, un conseil de gestion a été créé au cours de l'année 1999 pour assister le conservateur et son équipe dans la mise en œuvre du plan de conservation....Tout projet autorisé à s'installer sur le site doit collaborer avec la structure de gestion du site sur des bases clairement définies.

Le conseil de gestion comprend :les représentants du ministère chargé de la culture, de l'administration locale, des familles royales et des associations de développement de la ville d'Abomey.

4304 Oui

4305 Oui

4306 Oui

4307 Oui

4308 Oui

4309 Oui

4311 Le conseil de gestion du site des palais royaux d'Abomey

4312 Oui

4313 Périodicité : 2 ans

Indicateurs définis :

- Etablir des partenariats au niveau local, national et international
- Accroître les ressources du musée et mettre en place une gestion dynamique
- créer un conseil de gestion et mettre en place un système de suivi et

d'évaluation

- Améliorer l'état général et les conditions de la conservation du site afin de permettre après cinq ans son retrait de la liste du patrimoine mondial en péril.
- ...etc

personnel formé : à CRATerre en France, à l'ICCROM en Italie, à l'Université SENGHOR d'Alexandrie en Egypte, à l'E.A.M.A.U. au Togo et sur place au Bénin par l'Ecole du Patrimoine Africain(E.P.A.) et le Getty Conservation Institute.

4314 5 ans

4315 Financement national et bilatéral

4316 Manque de fonds et de personnel formé

4317 Février 1999

4318 MIZEHOUN Dorothée

Conservateur des bâtiments du site des palais royaux d'Abomey

Musée Historique d'Abomey

B.P : 25 ABOMEY

Téléphone :229-500314

Fax : 229 500314 (en panne)

E-mail : musabome@bow.intnet.bj

(en panne)

E-mail : patrimon@bow.intnet.bj(O.K)

II.4.4. Capacités en ressources humaines et financières au niveau du site

441 Direction : 2

442 2 cadres permanents :

1 maîtrise + 2 ans : Conservateur du Musée Historique d'Abomey

1 technicien supérieur de génie civil : Conservateur des bâtiments du site des palais royaux

2 cadres contractuels :

1 en charge des collections

1 en charge de l'animation

443 guides animateurs :4 dont 1 contractuel

caissier : 1

entrée visiteurs : 1

secrétaire : 1 contractuel

ouvriers : 2

manœuvres : 9 dont 5 contractuels

gardiens : 3 contractuels

444 Ressources propres du musée (8 millions/an),

Budget national(salaires, électricité, eau et téléphone pour 15 millions/an)

Subventions du budget national

Financement des partenaires

445 Droits d'entrée des visiteurs, vente de cartes postales et de livres mis en dépôt, location des stands aux artisans pour un montant de 8 millions(1999)

Il permet d'assurer les charges fixes(administration, salaires des contractuels, frais de déplacement, cotisations) qui représentent 62% des recettes. 25% des recettes sont versés dans un compte d'appui aux musées et 13% sont affectés à l'entretien.

446 Au niveau de la gestion, de la restauration, de l'animation, du travail d'enquête, de la documentation et du montage d'exposition.(Il n'y a pas 1 seul restaurateur d'objets au Bénin).

447 Renforcer les compétences et former le personnel

448 Formation en gestion, en techniques de restauration et du montage d'exposition, en enquête, en audiovisuel. Il y a aussi la formation des conservateurs de monuments et sites et celle des conservateurs de musées.

II.4.5. Informations complémentaires concernant la protection et la conservation

451 E.P.A. au Bénin, ICCROM, Getty Conservation Institute, CRATerre-EAG à Grenoble en France.

452 Etablir des partenariats au niveau local, national et international

Renforcer la protection juridique du site et les capacités du musée

Accroître les ressources du site et mettre en place une gestion dynamique

Créer un conseil de gestion et mettre en place un système de suivi et d'évaluation

Stabiliser l'état du site

Mettre en valeur le site muséal et progressivement le reste du site

Assurer une meilleure promotion du site

Améliorer les connaissances du site et des éléments liés

Améliorer l'état général et les conditions de la conservation du site pour son retrait de la liste du patrimoine en péril après un premier programme de

5 ans

Créer une banque de données sur le site

Réaliser progressivement l'inventaire, le classement et la protection des autres palais, sites liés et des patrimoines familiaux

Le travail en partenariat existe déjà avec les familles royales et est basé sur le droit d'usage relatif à l'utilisation du site et des objets du musée lors des cérémonies traditionnelles. Il doit être poursuivi et renforcé pour :

- des actions de sauvegardes sur le site et sur les objets
 - le recueil de données, études et recherches (traditions orales, savoirs endogènes...)
 - une meilleure promotion des cérémonies et événements traditionnels ouvert à un large public

Un partenariat avec les autorités et institutions locales et nationales pour la protection foncière, l'entretien des voies et des abords du site et à l'avenir leur appui pour renforcer la coopération, la sécurité et la protection du site.

Le partenariat avec les écoles devra être poursuivi au niveau de l'animation éducative et élargi à l'enseignement technique de la ville pour une meilleure formation et vulgarisation des techniques traditionnelles et améliorées de construction.

Les associations et ONG seront aussi impliquées pour renforcer l'animation, créer des événements culturels et artistiques

Des échanges réguliers avec la direction du tourisme participeront à la promotion du site

Les programmations d'intervention et de financement seront bien définies en commun avec les partenaires internationaux

En ce qui concerne la gestion, moyens et financement, il est proposé :

- la mise en place du conseil de gestion du site des palais royaux
- stabiliser les dépenses de salaires, d'administration et de fonctionnement
- mettre en œuvre une politique efficace de promotion
- accroître les ressources se réalisera par les actions suivantes.
- réviser à la hausse les tarifs d'entrée au musée
- autoriser et réglementer les prises de vues dans le musée
- délivrer des autorisations de recherche sur le site
- réviser à la hausse les bails des stands du village artisanal
- Mettre en place une boutique au profit du musée et mettre en vente :
- des photographies en noir et blanc réalisées par le service de photographie du Musée

- des copies d'objets d'artistes et d'artisans mis en dépôt
- des publications sur Abomey et les palais royaux et réaliser des expositions temporaires présentant les œuvres d'artistes nationaux et locaux.

Des subventions du budget national et des financements seront mobilisés auprès de partenaires internationaux

L'accroissement du personnel de l'Etat, la formation du personnel et d'autres acteurs potentiels

L'acquisition d'équipements :petit matériel de transport et utilitaire, matériel d'entretien et de maintenance des bâtiments, matériel d'entretien et de restauration pour les objets, équipement audiovisuel, équipement documentaire et informatique permettra au personnel d'agir de façon efficace

La mise à disposition de la documentation, son enrichissement et les personnes ressources faciliteront les recherches, la maîtrise de l'impact des diverses solutions techniques mises en œuvre et la détermination des solutions les plus efficaces à court terme

La direction du patrimoine culturel et le conseil de gestion qui se réunit au moins trois fois par an assurent le suivi et l'évaluation réguliers des interventions et de la mise en œuvre du plan.

454 Mise en place effective du conseil de gestion depuis 1999

Un arrêté ministériel devant préciser les limites du site et les zones tampons et un arrêté préfectoral pour protéger les vestiges de la vieille ville sont en cours.

La partie du site qui abrite le musée est entrain d'être stabilisé, les actions futures de mise en valeur seront orientées vers le reste du site.

Un programme de renouvellement de l'exposition permanente et de la réfection des bâtiments est en cours d'exécution. Il élargit le circuit de visite à d'autres bâtiments et temples jusqu'ici non visités.

455 UNESCO/ICCROM/BENIN

Ressources propres du Musée Historique d'Abomey

456 1964 mission de Jean Gabus et Walter Ruegg (identification et relevé)

1968 mission de J. Croset (relevé et plan détaillé des vestiges des palais)

1977 mission de M.B. Coursier consacrée à la conservation et à la restauration des collections

1978 mission de M.A.Stevens (proposition de plan de restauration des palais de Guézo et Glèlè

1985 mission de M.Robert L. Haas (évaluation des dégâts occasionnés par la tornade de mars 1984)

- 1985 reconstruction d'une partie de muraille de Glèlè (Unesco)
- 1986 reconstruction de l'Ajalala de Guézo (Unesco/Bénin)
réfection de l'Adoxo de Glèlè (Unesco)
- 1992 restauration du Zinkpoxo et de la muraille sud du palais de Glèlè(Unesco)
- 1993-96 conservation des bas-reliefs extraits de l'Ajalala de Glèlè en 1988 (Getty Conservation Institute)
- 1995 reprise des toitures du Logodo et des Jexo de Guézo et de Zognidi, restauration du bâtiment de l'administration coloniale (Agence de la francophonie)
- 1997 reconstruction du Fagbassa de Guézo (Unesco)
- 457 1988 reconstruction de l'Ajalala de Glèlè (Allemagne/Bénin)
- 1995 travaux de renforcement de la toitures de Singbodji, Jexo de Glèlè, du Boxo de Guézo et la restauration de l'Adoxo de Akaba
restauration partielle de la conciergerie, du magasin, de l'atelier de menuiserie, des Honnuwa de Agonglo et Agoli-Agbo
(Unesco/Italie/Bénin)
- 1997 restauration du Honnuwa de Jononxo du Logodo et d'Adanjèxo et l'Ajalala de Glèlè, construction et aménagement d'une buvette, d'un village artisanal et d'un portail dans le Kpodoji de Glèlè (Bénin/Unesco/Italie)

II.4.6 Activités scientifiques, techniques et éducatives

4602 - Recherches sur les techniques traditionnelles de construction soutenues par le Swedish African Museum Programm (SAMP)

Equipe nationale

- Plan de conservation du site des palais royaux d'Abomey soutenu par l'Unesco et le gouvernement italien

Equipe nationale et un expert

4602-1 – Il s'agit aujourd'hui de maîtriser ces techniques traditionnelles, de les documenter, de mettre à la disposition des générations futures pour rendre pérenne la conservation du site des palais royaux. Les recherches se poursuivent.

- Le plan de conservation a pour objectif d'être un instrument de collaboration et de partenariat pour coordonner et assurer la cohésion des actions menées sur le site de façon à garantir :
 - la durabilité du processus de conservation, de ses valeurs exceptionnelles au profit des générations futures du monde entier
 - l'expression de la culture aboméenne
 - l'intégration du site dans le processus d'évolution et de développement social et économique de la ville.

- 4603 Le musée dispose d'un ordinateur Olivetti
- 4604 Oui mais depuis un certain temps des difficultés existent
- 4605 Oui mais actuellement des difficultés de connection au serveur existent
- 4606 Non

Activités éducatives

- 4607 le site accueille des visites scolaires
2000 écoliers
- 4608 Les enseignants des écoles primaires de la ville amènent les enfants au musée et utilisent les objets comme supports pédagogiques.
- 4609 Oui.
- 4610 L'arbre source de vie, la désertification, la pollution, les causes de la dégradation du sol... Ces thèmes qui sont abordés lors de leur visite à travers des débats
- 4611 Conférences
- 4612 par des visites guidées et commentées.

II.4.7. Questions diverses

- 4701 Oui
- 4702 Oui
- 4703 Non
- 4704 Oui
- 4705 Oui
- 4706 Non
- 4707 Oui
- 4708 Oui
- 4709 Non
- 4711 Oui
- 4712 Oui
- 4713 Oui
- 4714 Oui
- 4715 Oui
- 4717 Non
- 4718 Non

II.5. Facteurs affectant le bien

Outre les dégradations liées à la fragilité des matériaux utilisés dans la construction des palais (terre de barre, paille, bois,...) ayant des difficultés à résister aux intempéries (pluie, vent, ...) et les dégradations liées au feu de brousse, au manque d'entretien, aux animaux, on peut aussi noter l'utilisation des matériaux et des techniques modernes.

A cela s'ajoutent les contraintes liées aux problèmes économiques, les difficultés de mise liées à l'importance physique et les tentatives d'empiétement du site.

Le tourisme et ses conséquences

5108 16.663 visiteurs/an

Bénois, africains, arabes, européens, américains, asiatiques

Il y a une nette progression de la fréquentation depuis 5 ans

5109 Le site est accessible depuis Cotonou où il existe un aéroport international, par voie bitumée sur une distance de 135 km, par train jusqu'à Bohicon (126 km) et 9 km par voie bitumée.

5110 Les handicapés peuvent circuler, les véhicules tout autour mais non à l'intérieur.

5111 Les pressions exercées par le tourisme sont essentiellement liées aux dégâts causés par les piétinements du sol et les saletés observées sur les murs et les vitrines(la main).

5112 Il y a des aires de pique-niques et des corbeilles à déchets

5113 Non

5114 Oui

Relations avec la population riveraine du site

5115 La population d'Abomey est évaluée à environ 100.000 hbts.

30 personnes vivent sur le site

Elle est en constante régression

5117 Population fortement attachée à sa culture. Les pratiques culturelles continuent rendant toujours vivant le site.

5120 Le site est situé au cœur de la ville est souvent agressé : vol, feu de brousse provoqué souvent par les enfants à la recherche des rats. Plusieurs cas d'incendie ont été notés.

5122 La mise en d'un pare-feu, un contrôle plus accru et la sensibilisation des populations riveraines.

5123 Depuis la mise en place de ces mesures, aucun cas d'incendie n'est noté. Les agressions humaines sont moins fréquentes.

5124 Oui

5125 Dans l'élaboration du dossier d'inscription. Elle a été sensibilisée à cet effet parce que cela exige certaines dispositions de l'Etat et de la population elle-même.

II.5.2. Prévention des menaces et des pressions naturelles et humaines

5201 Surveillance régulière, mise en place du pare-feu, augmentation du personnel de sécurité en attendant la mise en place d'un plan de sécurité du site en partenariat avec les autorités locales : préfecture, mairie, sapeurs-pompiers et le service de police.

II.6. Suivi

601 Oui

610 Le suivi des interventions et l'évaluation de la mise en œuvre sont assurés par la direction du patrimoine culturel du Ministère de la culture et de la communication et le conseil de gestion du site. Les séances sont préparées par le conservateur qui rédige à l'avance un rapport d'activités semestriel, technique et financier

II.7. Conclusions et mesures recommandées

701 Valeur historique et archéologique :les palais royaux d'Abomey sont un témoignage de 300 ans de royauté. Le site recèle de nombreux vestiges des activités passées bien qu'il n'ait jamais été fouillé.

Valeur culturelle et religieuse : le site est toujours le théâtre de cultes périodiques liés aux rois. Il garde une forte présence dans la ville.

L'organisation de l'espace, son architecture , ses bas-reliefs et ses collections lui confèrent une valeur esthétique, scientifique et technique.

Haut lieu de culture, il peut servir à encrer les jeunes générations dans leurs valeurs culturelles contribuant à une meilleure connaissance de l'histoire des générations africaines. Il a enfin une valeur économique car il génère des revenus, crée des emplois. Les touristes qui viennent, achètent les produits des artisans du musée, mangent et dorment dans les hôtels. Il est aussi générateur de revenus au niveau local et national par le biais des taxes perçues sur l'essence et l'hôtellerie.

Toutes ces valeurs font que le site des palais royaux d'Abomey reçoit une attention particulière à tous les niveaux : local, national et international. Donc les velléités pour une amélioration de son état de conservation existent.

702 L'authenticité du site des palais royaux d'Abomey est liée à son histoire et surtout à sa fonction qui au cours des siècles ne s'est jamais affaiblie. Il est à la

fois lieux mais aussi pratiques culturelles et culturelles. Cet espace traduit un réseau de privilèges et de pouvoirs, d'interdits et d'obligations, des rôles hiérarchisés que respectent les différents acteurs des manifestations culturelles. Ce sont ces interactions qui maintiennent le site vivant à travers une dynamique active. Les palais royaux demeurent un enjeu très important pour les pouvoirs traditionnels, d'où son statut fortement reconnu par les communautés locales.

703 Une gestion opérationnelle, transparente, participative et dynamique a conduit à la création d'un conseil de gestion en 1999 qui doit travailler à accroître les ressources afin de dégager les moyens nécessaires à l'amélioration de l'état général et les meilleures conditions de conservation du site devant permettre son retrait de la liste du patrimoine mondial en péril d'ici cinq ans.

704 Les mesures de protection actuelles doivent être renforcées. Une mobilisation d'un large partenariat et des ressources disponibles doivent permettre d'assurer sa sauvegarde

705 Consacrer une large part des ressources à l'entretien des structures existantes et à la prévention des risques de dégradation pour garantir la stabilisation de l'état du site

Affecter de nouvelles fonctions à certains espaces pour régler les problèmes d'entretien, de respect et de sécurité. La reconstruction et éventuellement la construction de nouveaux bâtiments pourront être autorisées dès lors que la lecture du site n'en serait pas dénaturée mais au contraire renforcée.

Mobiliser des ressources auprès des partenaires internationaux pour la réalisation d'actions spécifiques du plan.

Renforcer les capacités par accroissement du personnel jugé actuellement insuffisant, la formation et l'équipement.

Etablir un plan de sécurité du site

Reconstruire les angles de mur et certaines structures d'entrées des palais pour une meilleure lisibilité et circulation du site, utile à la fois aux visiteurs et aux populations locales.

Baliser le site pour permettre la visite du reste du site.

706 Direction du Patrimoine Culturel

BOCCO Jules

B.P :03-2103 Cotonou

Tél : 229 303219

E-mail : patrimon@bow.intnet.bj

708 Oui

709 Formation

Renforcement des capacités au niveau de conservation et entretien des bâtiments

Assistance financière